

Environnement : le mirage de la « transition juste »

La Cop 26 de Glasgow a donné lieu à un déluge de communications et d'annonces. « *Un tournant pour l'humanité* », selon le Premier ministre britannique, Boris Johnson.

Mais si l'on doit retenir quelque chose de cette conférence, c'est la démonstration de la finance privée, censée opérer son « verdis-

Le terrain a été préparé lors de la conférence de l'OIT

Jacques Diriclet

La conférence internationale de l'Organisation internationale du travail (OIT) a adopté, le 17 juin, une « *Résolution concernant un appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise du Covid-19* ». Figurent en bonne place dans les préconisations de la résolution la mise « à profit des possibilités offertes par des transitions numériques et environnementales justes » comme le développement du télétravail. Le directeur général de l'OIT, Guy Ryder (*Le Monde*, 22 octobre), a enfoncé le clou : « *Il faut un consensus social pour que la transition réussisse.* »

Il précise : « *C'est pourtant un élément essentiel pour la réussite de la transition écologique, la décarbonation de l'économie, car les coûts sociaux peuvent en être élevés. Si aucune anticipation n'est faite, les populations réagiront négativement, et cette transition sera bloquée. Il faut un consensus social pour que cela réussisse. Sans mesures fortes d'accompagnement, les situations sur le terrain peuvent devenir dramatiques.* » C'est un fait acquis pour tous les tenants du consensus : le capital doit restaurer ses marges, bénéficier de milliards de subventions et les travailleurs et les peuples payer le prix fort, à charge aux gouvernements de veiller à « l'acceptabilité sociale » des plans.

Quant aux dégâts sociaux, ils sont déjà en cours : selon l'OIT, 125 millions d'emplois ont été supprimés depuis le début d'une crise dont le Covid-19 n'est qu'un accélérateur mais nullement la cause profonde.

Une déclaration pour « soutenir les conditions d'une transition juste à l'international »

Quatorze gouvernements, dont ceux de la France, de l'Allemagne et des États-Unis, ainsi que la Commission européenne, ont signé cette déclaration le 4 novembre dans le cadre de la conférence de Glasgow (1)... qui s'appuie sur les textes de l'OIT. On apprend aussi que « *le texte de cette déclaration a été préparé en étroite collaboration par la direction du gouvernement britannique en charge de la transition juste, la CSI (Confédération syndicale internationale), IndustriALL Global Union et IndustriALL Europe* » (2). Une coécriture entre les instances syndicales internationales citées et les gouvernements, donc. On veut nous faire croire qu'il y a des garanties, mais, en réalité, il n'y a aucun engagement réel. Par exemple, on lit que les signataires veilleront à « *soutenir les travailleurs dans la transition vers de nouveaux emplois* », « *soutenir et promouvoir le dialogue social et l'engagement des parties prenantes* », à mettre en œuvre « *ses stratégies économiques conduisant à un développement durable, notamment par un soutien aux*

pays dépendant des combustibles fossiles pour diversifier leurs économies » et à « *la création d'emplois locaux, inclusifs et décents, de façon à éviter une externalisation des nouveaux emplois verts* ».

Destruction d'emplois

L'essentiel est ailleurs. La restructuration mondiale du capital en cours et ses modalités deviennent ainsi un objectif partagé... et ses conséquences, réputées inévitables aussi, moyennant le « dialogue social », afin de définir en commun les modalités de mise en œuvre.

IndustriALL y voit « *une grande victoire pour nous* ». La secrétaire générale de la CSI, Sharan Burrow, a également apporté son soutien à cette déclaration (3). Et elle a ajouté : « *L'Afrique du Sud incarne un modèle à suivre pour les autres gouvernements*... Un « *partenariat international pour une transition juste* » a été signé avec le gouvernement Ramaphosa,

décollant de la déclaration précédente. Mais le Syndicat national des mineurs (Num) et le Syndicat national des métallurgistes d'Afrique du Sud (Numsa) sont pour le moins critiques : deux cent mille emplois sont en jeu dans un pays où les trois quarts des jeunes sont au chômage. Un modèle à suivre ? Vraiment ?

Et Sharan Burrow d'ajouter : « *Au nombre des gouvernements dotés de plans crédibles en matière de transition figurent notamment : l'Argentine, l'Union européenne (UE), l'Allemagne, le Kenya, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne et le Suriname.* »

Pour l'UE, on peut être rassuré, c'est BlackRock, le plus grand fonds spéculatif au monde, qui va conseiller l'Union européenne pour promouvoir la « finance durable » sur le continent. Et, pour la France, le plan européen comporte, entre autres choses, l'exigence d'une réforme des retraites, afin de diminuer les déficits « structurels » endrassés par les subventions au titre de la transition verte.

Extension du domaine de la spéculation

La finance a décidé de se « verdier » pour s'abreuver des milliards de subventions publiques. Selon le magazine *Capital* (6 octobre), il est question de 1 000 milliards en dix ans, via la Banque européenne d'investissement, « appelée à devenir la banque du climat » (sic).

Le *Figaro* (1^{er} octobre) souligne : « *Les valorisations de certaines entreprises de l'économie verte atteignent des sommets. (...) L'argent coule à flots dans la finance verte. Les encours des fonds spécialisés ont bondi d'un tiers en cinq ans pour atteindre 35 000 milliards de dollars, selon la Banque des règlements internationaux (BRI). Ils représentent désormais plus de 35 % des actifs sous gestion dans le monde. Et cette tendance devrait encore se renforcer.* »

C'est dans ce contexte qu'il faut resituer l'initiative de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (Gfanz). « *La finance mondiale sonne la mobilisation générale sur le climat* », se réjouit le journal patronal *Les Echos* (3 novembre). Plus de 450 établissements financiers de 45 pays, représentant 130 000 milliards de dollars d'actifs, ont adhéré au Gfanz. Selon lui, « *seul le secteur financier est en capacité de déplacer les flux de financement depuis les industries polluantes vers une économie durable* ». Un jackpot chiffré par le même journal à 100 000 milliards au cours des trois prochaines décennies à l'échelle mondiale.

Tout est bon pour justifier de nouveaux domaines pour la spéculation : droits à polluer,

pour être « au cœur de la transition énergétique », sur fond de millions d'emplois à détruire et de milliards à engranger. Et aussi les appels au consensus autour d'une prétendue « transition juste » de divers horizons. Pourtant, rien n'est réglé... Les réalités sont plus fortes que les discours d'enfumage.



Lors de la Cop 26 à Glasgow.

compensations des destructions, reforestation, tarification du carbone, obligations vertes. Il s'agit de fixer un prix à la nature, devenue « capital naturel ». Selon l'économiste Benjamin Coriat, « *la finance a créé des produits censés offrir des compensations environnementales qui s'échangent, se négocient. Mais ce ne sont que des produits financiers, sans aucune réalité derrière.* » Le marché du reboisement croule désormais sous l'argent, et une partie des arbres est désormais virtuelle (4).

Prédation

L'éolien est particulièrement juteux pour les « investisseurs ». Est-ce pour cela qu'il est porté au pinacle des énergies renouvelables ? L'exemple du parc éolien de la baie de Saint-Brieuc, contre lequel se battent les pêcheurs, est illustratif.

Une concession de vingt ans est accordée par l'Etat à la société Ailes Marines, filiale du groupe espagnol Iberdrola. Mais c'est une opération qui vise à accentuer la dérégulation du service public de l'électricité, en cassant le monopole dont EDF a longtemps bénéficié, qui était la garantie de l'égalité d'accès des citoyens à ce service public. Et, en plus, c'est une privatisation d'une partie de l'espace public maritime.

Et l'Etat garantit à la société Ailes Marines une rente d'au moins 4,7 millions d'euros grâce à un prix d'achat de l'électricité garanti, bien au-dessus du prix de production moyen, pour des travaux estimés à 2,3 milliards d'euros. L'électricité la plus chère d'Europe, et « *le bilan écologique des éoliennes en mer est désastreux. Mais ça rapporte de l'argent* », selon le président d'une association opposée au projet (5).

Faut-il être surpris que le président socialiste du conseil régional de Bretagne appuie à 100 % le projet... tout comme le candidat écologiste, Jadot (6) ? Pour eux, le service public appartient au passé.

Le chauffage, du luxe ?

La première « Journée nationale de la précarité énergétique » a eu lieu le 10 novembre. On a appris à cette occasion que douze millions de Français souffrent du froid et, sans surprise, que cela favorise le développement de maladies respiratoires chroniques ; 53 % des foyers sont contraints de restreindre leur consommation en énergie afin de limiter la facture.

Il n'y a pas de mystère. Le tarif régulé du gaz en France a augmenté de 57 % pour les ménages depuis le 1^{er} janvier. L'électricité suit le même chemin : passée, en dix ans, de 120 euros par mégawatt/heure à 190 euros. Et ce n'est qu'un début : la folie des tarifs est organisée selon les mécanismes du « marché » européen. Le prix de l'énergie est fixé par la dernière unité mise en action, c'est-à-dire la moins

efficace, et, de ce fait, est directement dépendant de l'augmentation du prix du gaz. Mécaniquement, le prix est fixé sur le prix de revient le plus élevé. Au total, le prix de l'électricité est devenu un empilement de mécanismes boursiers... Et il faut payer les profits des « investisseurs » dans les énergies renouvelables (la mal nommée contribution au service public figurant sur les factures d'électricité). Les factures vont exploser en 2022, et ce n'est pas près de s'arrêter. Certains y voient un moyen de lutter contre les gaz à effet de serre : du chauffage pour les riches et le froid pour les autres ?

Nous avons le droit de vivre !

Il y a trois ans, les Gilets jaunes descendaient dans la rue et sur les ronds-points pour s'opposer à la « taxe carbone » mise en place au nom du financement de la « transition énergétique ». Il n'y a aucune fatalité à l'explosion du prix de l'énergie, sinon la privatisation et les rentes servies au capital. Les Gilets jaunes avaient raison. Le gouvernement avait dû reculer sur la taxe, qui reste dans les tuyaux.

Le vrai visage de la « transition énergétique » se fait de plus en plus net : destruction d'emplois, spéculation, privatisations et prédation de la nature... Mais certainement pas la protection de l'humanité des dérèglements environnementaux.

Le doute gagne, comme on l'a vu chez les manifestants à Glasgow, qui, pourtant, mettaient leurs espoirs dans la Cop 26 : « *Pour l'instant, la Cop 26 est une foire aux entreprises. Je manifeste, car ce qui est en jeu, c'est l'avenir de nos enfants. On voit bien comment le changement climatique nous affecte déjà, alors imaginez ce que l'on vivra dans cinquante ans et ce, à cause de gouvernements qui refusent d'agir pour sauvegarder leurs intérêts.* » Et une autre : « *Nous sommes là pour alerter sur le fait que des mégaprojets miniers et éoliens portés par des entreprises françaises ou espagnoles saccagent nos territoires. Nos terres sont militarisées et exploitées au nom du capitalisme vert.* » (7).

Le capitalisme ne s'aménage pas, il se combat. Et cela commence par la défense de nos emplois, de nos salaires, de nos retraites, des services publics, des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales, de notre santé.

Ils ont peur de la réaction des peuples. Ils ont raison !

(1) Les signataires sont la Grande-Bretagne, la Belgique, le Canada, le Danemark, la France, l'Allemagne, la Grèce, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, l'Espagne, les États-Unis et la Commission européenne.

(2) IndustriALL est la fédération internationale des syndicats de l'industrie.

(3) Site de la CSI. Déclaration du 10 novembre.

(4) Mediapart, 5 février 2020 : « *Reforestation, tigre virtuel, marché carbone : les mirages de la finance verte.* »

(5) « *Parc éolien en baie de Saint-Brieuc : les raisons de la colère.* » France 3 régions, 2 mai 2021.

(6) *Le Télégramme*, 6 septembre.

(7) Mediapart (6 novembre) : « *Cop 26, à Glasgow, la jeunesse enrage contre l'inaction climatique.* »

Nous publierons la semaine prochaine la seconde partie du compte rendu de la réunion de jeunes sur l'environnement commencé dans notre numéro précédent.